BULLETIN

DU

MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

ANNÉE 1968. — N° 2

484e RÉUNION DES NATURALISTES DU MUSÉUM

18 janvier 1968

PRÉSIDENCE DE M. LE PROFESSEUR TH. MONOD

COMMUNICATIONS

A PROPOS DES POISSONS DU GENRE UMBRINA *(SCIAENIDÈS) DES CÔTES ATLANTIQUES D'AMÉRIQUE DU SUD*

Par Ch. ROUX

Le genre *Umbrina* a été redéfini en 1964 par E. Trewavas (The Sciaenid fishes with a single mental barbel — Copeia, 1964, n° 1).

Les poissons de la famille des Sciaenidés appartenant à ce genre ont un corps oblong au profil inférieur presque rectiligne et au profil supérieur assez régulièrement arqué. L'ouverture de la bouche est sur le profil inférieur. Les dents sont villiformes. Le menton présente un barbillon terminal muni d'un pore à son extrémité. Le museau est proéminent et arrondi. Les narines antérieures sont circulaires et les postérieures sont fendues en forme de triangle. Le préopercule est finement denticulé ; l'opercule porte une ou deux pointes lamellaires. Les écailles du corps sont cténoïdes. La ligne latérale est complète. La vessie natatoire est vaste et sans appendice. Le tissu conjonctif situé entre les flancs de la vessie natatoire et le corps n'est pas différencié en ligaments au niveau des côtes. Il existe cependant des liaisons fibreuses avec les vertèbres antérieures.

Le genre *Umbrina* comprend une dizaine d'espèces sur les côtes atlantique et pacifique de l'Amérique.

Pour le seul Brésil il nous faut considérer 3 espèces :

Umbrina broussonnetii Cuvier, 1830.
Umbrina coroides Cuvier, 1830.
Umbrina canosai Berg, 1895.

Umbrina canosai a été décrite par Berg en 1895 dans Enumeracion syst. et synon. de los peces de las costas argentina y Uruguay (ser. 2-c1), An. Mus. Nac. Buenos-Aires, t. IV).

Le corps d'apparence robuste est cependant assez allongé, légèrement arqué en avant. Le profil antérieur est un peu concave au niveau des yeux. La hauteur est incluse 3 fois dans la longueur. Le museau assez court est compris 3,7 à 4 fois dans la longueur de la tête et le diamètre oculaire 5 à 5,3. La tête est incluse 4 fois dans la longueur totale.

Les ventrales sont légèrement plus courtes que les pectorales (1,5 à 1,3 dans la tête) et toutes deux sont terminées en pointe. L'anale est comprise entre 3 et 3,5 fois dans la tête et la 2e épine anale 3,5 à 4 fois.

On compte 50 à 54 écailles en ligne latérale et 9/13 en ligne transverse.

La coloration est argentée avec des reflets dorés et des rayures brunâtres assez larges. Pectorales, ventrales et anale blanchâtres. Dorsale et anale bordées de gris fumé.

Berg signale les affinités de cette espèce avec *Umbrina reedi* Gunther, du Pacifique, qui cependant diffère assez nettement par plusieurs caractères.

Umbrina canosai a la partie antérieure du profil dorsal arquée régulièrement, beaucoup moins inclinée que chez *U. reedi* ; la concavité de la tête au niveau des yeux est moins marquée. L'intermaxillaire est moins étendu et la 2e épine de l'anale est moins longue. Les écailles sont plus grandes. Les détails de coloration sont également différents, les lignes foncées sont plus larges, plus ondulées, plus écartées au-dessous de la ligne latérale ; enfin les pectorales, les ventrales et l'anale sont blanchâtres.

Umbrina canosai se sépare nettement de *U. coroides* et *U. broussonnetii* par l'allure générale et par le nombre des rayons de l'anale qui est pour *U. canosai* de 8 à 9 et pour les 2 autres espèces, de 6 à 7.

Un problème demeure, celui de la validité des deux espèces *U. broussonnetii* et *U. coroides*. Elles sont décrites toutes deux à la suite l'une de l'autre dans l'Histoire Naturelle des Poissons. La première citée et brièvement décrite est *U. broussonnetii*, tirée des collections de Broussonnet où elle était marquée comme provenant « à la fois de la mer du sud et de la Jamaïque », ce que Cuvier trouve peu probable. Cependant, et bien que le spécimen soit fort altéré, il lui paraît que c'est une espèce particulière, différente en tout cas de *U. coroides* qu'il décrit après et abondamment.

Les 2 espèces diffèrent principalement par le nombre des rayons de la dorsale molle (*U. broussonnetii* : 25 et *U. coroides* : 29) et par la coloration qui chez la première espèce ne comporterait pas de taches.

Ces deux caractères ont été trouvés douteux par la plupart des auteurs et souvent *U. broussonnetii* a été placée en synonymie avec *U. coroides*. Or, comme le font déjà justement remarquer Jordan et Evermann, si les deux espèces n'en sont qu'une, celle-ci devrait être désignée sous le vocable *U. broussonnetii* qui a priorité.

J'ai examiné les types de *U. broussonnetii* et de *U. coroides* au Muséum

d'Histoire Naturelle de Paris et des poissons des collections du British Museum marqués de ces deux déterminations.

Le type de *U. broussonnetii* présente bien tous les caractères indiqués par Cuvier, en particulier le nombre de rayons de la dorsale. Le nombre d'écailles en ligne verticale et dans la ligne latérale diffère de ceux du type de *U. coroides*. Les tubules des écailles de la ligne latérale semblent bien aussi présenter une légère dissemblance. Chez *U. broussonnetii* les tubules dans leur majorité affectent la forme d'une fourche à deux pointes obliquement divergentes vers l'arrière. Chez le type d'*U. coroides* la branche supérieure a tendance, dans la plupart des cas, à prendre une direction presque verticale. Ce caractère ne peut cependant pas être pris comme absolu, car sur l'ensemble des écailles de la ligne latérale de chacun des types il y a des variations de la forme et même du nombre des tubules.

Entre les types de chaque espèce on remarque aussi des différences dans l'aspect des branchiospines qui sont beaucoup plus grêles sur le spécimen de *U. broussonnetii.*

Parmi les poissons que j'ai examinés au British Museum j'ai retrouvé des différences analogues. Il est difficile de trancher nettement pour le moment. S'il y a deux espèces, elles sont très semblables d'apparence. Les différences de coloration ne me paraissent pas à retenir : la présence ou l'absence de raies peuvent être dues à l'état de fraîcheur du spécimen quand on l'a plongé dans le liquide conservateur. La caudale d'*U. broussonnetii* par ailleurs est abîmée ; Cuvier pense qu'elle devait être « coupée carrément », mais elle peut tout aussi bien en réalité ressembler à celle d'autres Ombrines avec le lobe supérieur un peu allongé en pointe et le lobe inférieur plutôt arrondi.

Le nombre des rayons de la dorsale molle qui est de 25 chez *U. broussonnetii* pourrait lui-même entrer dans la probabilité d'une variation dont l'amplitude est parfois assez grande chez les Ombrines. Cependant, comme un certain nombre de caractères permet une séparation entre *U. broussonnetii* et *U. coroides* je préfère actuellement utiliser les deux noms spécifiques. Il se peut que ce ne soient là que deux expressions de la variation d'une seule espèce. Cela ne pourra être démontré que par l'étude d'un grand nombre de spécimens. J'espère que dans un avenir proche les actifs laboratoires de biologie marine d'Amérique du sud viendront apporter une solution à ce problème.

1) Type de *U. broussonnetii.*

Umbrina broussonnetii Cuv. dans Cuv. et Val. Hist. Poiss., t. 5, p. 187.

Collection Broussonnet.

N° 7471.

D = X — I, 25 ; A = II, 6
Longueur totale : 180
Longueur du corps : 154
Hauteur : 45
Longueur de la tête : 43
Longueur du museau : 12
Diamètre de l'œil : 11
Branchiospines (base 1er arc) : 10 (8 + 2 rudiments)
Longueur dss Pectorales (abîmées) : 22
Longueur des ventrales : 25
Longueur de la 2e épine anale : 18

Ligne latérale : 48 à 49 écailles + quelques-unes sur la caudale
Nombre des écailles en ligne verticale : 4/10

La coloration est impossible à décrire, comme l'a indiqué Cuvier.

2) Type de *U. coroides.*

Umbrina broussonnetii, coroides Cuv.
Cuv. et Val. Hist. Poiss., t. 5, p. 187, Brésil, Delalande.
N° 5343.

D = X — I, 29 ; A = II, 6
Longueur totale : 202
Longueur du corps : 175
Hauteur : 52
Longueur de la tête : 46
Longueur du museau : 12
Diamètre de l'œil : 12
Branchiospines : 11 (9 + 2 rudiments)
Longueur des pectorales : 32
Longueur des ventrales : 30
Longueur de la 2e épine anale : 18
Ligne latérale : 52 écailles + quelques-unes sur la caudale
Nombre des écailles en ligne verticale : 5/10.

La coloration est argentée et on compte 9 bandes verticales brunes sur chaque flanc.

Laboratoire des Pêches outre-mer.